

quelquefois impossible à traverser en hiver, à cause des glaces dont il est couvert." En effet, j'ai donné cette raison et j'en maintiens la justesse, car il s'agit dans ce cas des rapports de l'Evêque diocésain avec son Grand Séminaire. Il n'y a pas de parité entre ce cas et celui des diocésains communiquant avec leur évêque. Les rapports de l'Evêque avec les ecclésiastiques doivent être nécessairement très fréquents pour leur bien, tandis que les diocésains n'ont à se rendre auprès de leur Evêque que rarement et le plus grand nombre jamais personnellement.

20. Le No. 8 parlant du grand et rapide accroissement que devront donner à la partie nord du diocèse des Trois-Rivières la construction du chemin de fer de la Rive Nord du Saint-Laurent et celle du chemin de fer des Piles, dit que ce dernier chemin s'avance jusqu'à quarante milles dans la forêt. Ce renseignement est erroné, car le chemin de fer des Piles ne compte que 27 mille depuis sa jonction avec le chemin de la Rive Nord jusqu'à son extrémité, et, avant de s'enfoncer dans la forêt, il traverse les paroisses du Cap de la Magdeleine et de St Maurice.

III

La seconde partie de la Supplique fait l'exposé des raisons nouvelles que l'on prétend être survenues depuis 1875, en faveur du projet de division.

Cet exposé dénote visiblement de la mauvaise foi.

La première raison alléguée est "le développement que prend chaque année le diocèse des Trois Rivières."

On peut voir ce qui en est réellement de ce développement à la page 29 et 30 de mon Mémoire, où il est démontré que le nombre des paroisses ayant leur curé est aujourd'hui même de 75 seulement. Au reste, qu'est-ce que cela peut prouver en faveur de la division du diocèse des Trois-Rivières, lorsque ceux de Québec et de Montréal ont respectivement 148 et 154 paroisses ? Et le même argument s'applique avec la même force à ce qui regarde le nombre des convents et des écoles de Frères mentionnés dans la Supplique.

La seconde et la troisième raisons sont la construction des chemins de fer de la Rive Nord et des Piles.

On fait à ce sujet de longues et nombreuses citations de journaux et de brochures, tendant à prouver que la construction de ces deux voies ferrées assure un avenir des plus prospères à la partie nord du diocèse des Trois-Rivières. Malheureusement, ces citations ne contiennent que des hypothèses et des suppositions, qui sont peut-être propres à jeter de la poudre aux yeux, et à induire en erreur des personnes demeurant à 1800 lieues d'ici, mais qui ne sauraient être d'aucune valeur auprès de ceux qui sont sur les lieux. Ici encore,